

FEETS**FO**
*la force syndicale*Fédération
Équipement
Environnement
Transports
Services

COMMUNIQUE

Transport Aérien

Projet de loi DIARD adopté par l'Assemblée Nationale:

Un vote de haine !

La Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO), compétente pour tous les salariés du transport aérien **condamne la proposition de loi Diard adoptée par l'Assemblée Nationale le 24 janvier 2012.**

La FEETS FO dénonce un « vote de haine » contre les salariés du transport aérien.

Ce « vote de haine », en fin de mandature, n'a pour seul objectif que de réprimer dans leur droit les salariés du transport aérien pour avoir eu l'audace, tel crime de lèse majesté, de réussir des mouvements de grève massivement suivis pour défendre leurs revendications alors que le chef de l'état se targuait il y a peu que « désormais quand *il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit* ».

La FEETS FO condamne ce projet de loi qui, en portant atteinte au droit de grève, droit constitutionnel et individuel, veut museler les salariés du secteur et les empêcher de réagir face aux attaques multiples dont ils sont victimes notamment au niveau de leurs emplois, leurs rémunérations, leurs conditions de travail, leurs droits, leurs garanties collectives statutaires ou conventionnelles.

Elle dénonce le nouveau « tour de vis » imposé par le « sinistre » des Transports qui après avoir contraint le salarié à se déclarer gréviste veut le contraindre à se déclarer non-gréviste sous peine de sanction s'il reprend le travail trop tôt !!!

La FEETS FO rappelle que c'est la libéralisation du secteur, les privatisations, le « dumping-social » et la « low-costisation », la précarisation des emplois au profit des actionnaires et du patronat, les refus de négociation par ce dernier, etc, qui sont responsables des problèmes générateurs de conflits. Voter une loi pour casser la grève et donner les moyens au patronat de pourchasser les grévistes est donc une attaque directe contre les salariés et contre leurs droits fondamentaux. C'est aussi un artifice pour tenter de masquer les sources de conflits sans les résoudre.

La FEETS FO réaffirme son appel à la grève à partir du 6 février 2012 dans toutes les entreprises du transport aérien.

Paris, le 25 janvier 2012

Contact : 01.44.83.86.20.

Jean HEDOU, Secrétaire général Port. 06 85 12 74 46

Jean-Luc SECONDI, Secrétaire fédéral Transport Aérien

Alain BOUTELOUX, Secrétaire fédéral Prévention - Sécurité